

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairie@entremont-le-vieux.com

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 12 OCTOBRE 2020

Date de la convocation : 06/10/2020

Date d'affichage : 06/10/2020

Nombre de conseillers : en exercice : 15

Présents : 14 + 1

Votants : 14 + 1

Le lundi 12 octobre 2020 à 19 heures 30, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Madame Anne LENFANT

Etaient présents : Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzy, Burlet Brigitte, Boistard Sylvie, Breyton Stéphanie, Martinet Céline – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Besson Hervé, Charquet Pierre, Chêne Claude, Guyotot Patrick, Le Thérizien Serge, Pelhate Olivier

Absents excusés ayant donné procurations :

Madame Curiallet Laura a donné procuration à Madame Burlet Brigitte

Guyotot Patrick est élu secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I. GENERALITES :

1. APPROBATION DES COMPTES RENDUS MUNICIPAUX :

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

2. COMPTES RENDUS DES DEVIS SIGNES PAR LE MAIRE :

Devis approuvés entre le 7 septembre et 12 octobre 2020 :

- SIDER : luminaire pour 187.50€ HT
- AQUA SAF : filtre des plantes de roseaux : 750.00€ HT
- APAVE : bureau d'étude pour le marché de l'école : 2 375.00€ HT
- VIAL : bombe de peinture pour la route : 48.00€ HT

3. DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT : CREANCE ETEINTE :

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'une créance éteinte par la Trésorerie des Echelles de 210.57€. Cela nécessite une opération dans le budget assainissement du chapitre 61 à 65.

Vote pour : 14 + 1

Délibération 71 et 72-2020

4. COTISATION AMF : ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE :

Adhésion à l'Association des Maires de France – Arrondissement de Chambéry pour un montant 103.61€. Cela permet d'avoir un relai sur les informations entre l'AMF et les Mairies de notre Département.

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
MAIRIE
73670 ENTREMONT-LE-VIEUX
mairie@entremont-le-vieux.com

Vote pour : 14 + 1
Délibération 73-2020

5. REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD) :

Une réunion sera organisée avec Agate pour la mise en place et le démarrage des actions. Sandrine et Mylène sont pilotes sur cette activité.

II. PERSONNEL COMMUNAL, AFFAIRES SOCIALES, MUSEE :

1. PERSONNEL COMMUNAL :

- Bon cadeau 2020 pour le personnel communal :

Proposition d'offrir un bon d'achat à l'ensemble du personnel communal pour les fêtes de fin d'année en chèques Chartreuse et Cadochèque pour un montant de 140 € par agent, proratisé au temps de présence annuel. Le total des bons d'achats est de 1 785.00€

Vote pour : 14 + 1
Délibération 74-2020

- Participation à la carte Loisir annuelle Savatou :

Ce point est reporté à un prochain Conseil.

- Convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels :

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Centre de Gestion de la Savoie propose son service dans le domaine de la prévention afin de répondre, dans les meilleures conditions, aux attentes des collectivités en matière d'hygiène et de sécurité. L'adhésion annuelle est de 200 €.

Vote pour : 14 + 1
Délibération 75-2020

- Convention de participation sur le risque prévoyance ADREA mutuelle / MUTEX – prolongation pour motif d'intérêt général :

La Commune adhère à la convention de participation sur le risque « Prévoyance » conclue entre le CDG73 et le groupement ADREA MUTEX afin de permettre aux agents qui le souhaitent de se prémunir contre les conséquences financières liées à l'incapacité de travail, à l'invalidité et, le cas échéant et en fonction de la formule de garanties souscrite, à la perte de retraite et/ou au capital décès. La convention se termine au 31 décembre 2020. Au vu de l'intérêt général et en raison de la crise Covid19 qui a empêché le CDG de renégocier le contrat, une prolongation d'un an est proposée afin de permettre une nouvelle négociation.

Vote pour : 14 + 1
Délibération 76-2020

- Formation « droits et obligations des agents » de la FPT :

Une formation est à prévoir pour l'ensemble du personnel reprenant les droits et obligations des agents de la FPT. Il est envisagé de se regrouper avec Saint Pierre Savoie et Isère afin d'atteindre le nombre de stagiaires suffisant pour que le formateur se déplace sur la vallée.

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Mairie
73670 ENTREMONT-LE-VIEUX
mairie@entremont-le-vieux.com

- Point d'étape dossier agent suite à PV de la commission de réforme :

La commission de réforme a rejeté le classement en maladie professionnelle de Monsieur Lourdel (en arrêt maladie depuis le 4 février 2019).

Un rendez-vous avec le maire sera organisé, lors duquel il sera proposé à l'agent de signer l'arrêté de non-imputabilité au service. Il devra ensuite compléter sa demande d'invalidité afin de procéder à la liquidation du dossier.

- Suppression emploi : poste Adjoint Animation :

Le poste est supprimé car l'attribution des heures de garderie ont été affectées aux ATSEM afin de permettre à l'agent qui assurait la garderie d'augmenter ses heures sur son emploi d'adjoint technique permettant de répondre aux exigences sanitaires en vigueur (heures de ménage supplémentaires).

Vote pour : 14 + 1
Délibération 81-2020

- Création d'un emploi non permanent pour surcroît d'activité :

Annule et remplace la délibération 62/2020

Modification de la délibération du 4 août 2020 créant un poste d'adjoint technique en emploi permanent : si le protocole sanitaire de la cantine évolue, nous pourrions être amenés à organiser un double service. Pour l'assurer il est nécessaire de prévoir un poste d'adjoint technique, en emploi non permanent.

Vote pour : 14 + 1
Délibération 82-2020

- Approbation du tableau des emplois :

Le tableau des emplois est présenté et approuvé par l'assemblée.

Vote pour : 14 + 1
Délibération 85-2020

2. COLIS DE NOËL POUR LES AINÉS :

Un colis est offert aux habitants de la commune en résidence principale (ou maison de retraite) de plus de 75 ans. La commission animation se charge de choisir le colis et de se rapprocher du secrétariat pour passer les commandes.

3. TARIF DE LOCATION SALLE POLYVALENTE – MENAGE ET DESINFECTION COVID :

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le musée organise des visites de groupes comprenant la mise à disposition de la salle polyvalente pour la prise du repas. Elle propose de créer un tarif ménage « spécial Covid » de 40€ qui sera facturé aux groupes du Musée utilisant la salle polyvalente.

Vote pour : 14 + 1
Délibération 77-2020

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Mairie
73670 ENTREMONT-LE-VIEUX
mairie@entremont-le-vieux.com

4. MUSEE :

- Choix du maître d'œuvre travaux – extension et requalification du Musée de l'Ours des Cavernes (MOC) :

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour et accepté à l'unanimité

Madame Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet d'extension et de requalification du MOC pour un montant de travaux estimé à 330 000€ HT. La prestation comprend :

- esquisse
- avant-projet sommaire
- avant-projet détaillé (dossier d'autorisation administrative)
- demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire)
- projet et dossier de consultation des entreprises
- assistance aux contrats des travaux
- visa des plans d'exécution des entreprises
- direction de l'exécution des travaux
- assistance aux opérations de réception

La procédure s'est déroulée en deux temps : analyse des offres reçues puis pré-sélection de 3 cabinets pour audition, et choix du lauréat.

Madame le maire propose de retenir ARCHITECTE ENERGIE – 114 voie Albert Einstein – Bâtiment Uranis – Francin – 73800 PORTE-DE-SAVOIE

Frais d'honoraires appliqués : 13.50% du montant des travaux soit 44 550.00€ HT

Vote pour : 14 + 1

Délibération 78-2020

- Commission musée :

Présentation d'un compte-rendu de la commission musée portant sur le fonctionnement général du musée et sur le projet de restructuration

5. 4C : COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ENFANCE JEUNESSE :

Information générale sur l'organisation de la commission. Présentation des structures d'accueil existantes. Constat de manque de moyen de garde sur les communes « hautes » de la 4C.

6. ECOLE : PROJET 2S2C (SPORT SANTE CULTURE CIVISME) :

L'Etat demande aux collectivités de prendre en charge des groupes d'élèves, sur le temps scolaire, pour dédoubler des classes si le protocole sanitaire l'impose. Pour cela la commune doit disposer d'animateurs formés et disponibles. L'objectif de l'éducation nationale est de ne pas déscolariser les enfants et de pallier le manque d'enseignants. Même si la commune s'oppose à la substitution de l'éducation nationale par la collectivité il convient de construire un projet par anticipation, pour être prêt si cela venait à nous être imposé.

L'AADEC dispose de 2 animateurs à mi-temps. Un rdv est prévu avec la Présidente de l'AADEC le jeudi 15 octobre 2020 avec la commission enfance jeunesse.

7. COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ECONOMIE :

La commission s'est réunie le 15 septembre 2020. Un inventaire des agriculteurs et commerçants / artisans a été fait. Des pistes de réflexions ont été lancées :

- améliorer la signalétique sur la commune

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
MAIRIE
73670 ENTREMONT-LE-VIEUX
mairie@entremont-le-vieux.com

- lancer un marché sur une fin de journée de 16 à 17h avec des producteurs locaux du printemps jusqu'à l'été ?
La commission devra appréhender les besoins des acteurs économiques de la commune.

III. TRAVAUX :

1. POINT SUR LES TRAVAUX : ASSAINISSEMENT LE PLAN MARTIN :

Les travaux avancent bien. Des discussions avec les propriétaires s'avèrent nécessaires pour modifier le tracé des conduites sur leur propriété.

2. APPROBATION AVENANT N°1 MCTP OFFREDI – MARCHE ASSAINISSEMENT LE PLAN MARTIN :

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour et accepté à l'unanimité

Une modification est apportée à ce marché afin de raccorder 2 habitations supplémentaires. La plus value est de 5 472.80€ HT, ce qui porte le marché à 149 907.80€ HT par un avenant n°1.

Vote pour : 14 + 1
Délibération 79-2020

3. TRAVAUX SIAEP : RESERVOIRS LES RIGAUDS ET LES TEPPAZ :

Les Rigauds : L'étanchéité intérieure du réservoir a été faite. Le charpentier doit venir en fin de mois. Le coût des canalisations est estimé à 220 000€.

Les Teppaz : implantation du chemin d'accès avec les propriétaires, Midali et Patrick Besson. Cette année, uniquement les fondations seront faites. Le réservoir sera réalisé en 2021. Le coût est estimé à 400 000€.

4. RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE COMMUNALE :

Publication de l'appel d'offres le 16 octobre. Réponse sur la plateforme dématérialisée avant le 19 novembre 2020. Ouverture des plis le vendredi 20 novembre 2020 à 8h00.

5. TOITURE EGLISE, EXPERTISE VOUTE :

Les travaux de réparation du toit de l'église coté Est sont en cours. La sécurisation du chantier n'est pas satisfaisante.
L'expertise de la voute suite à l'infiltration d'eau est en cours.

IV. URBANISME, FONCIER, ENVIRONNEMENT :

1. ACQUISITION FONCIERE – LES TEPPAZ :

Afin d'améliorer la voie communale, la commune acquiert gratuitement (en dehors des frais d'acte) la parcelle E 1252 appartenant à Monsieur MOIROUD Guy, d'une superficie de 27 m².

Vote pour : 14 + 1
Délibération 83-2020

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
MAIRIE
73670 ENTREMONT-LE-VIEUX
mairie@entremont-le-vieux.com

2. ACQUISITION FONCIERE – LES CURES :

Afin d'améliorer des bordures de voirie et de réaliser un parking sur un emplacement réservé, la commune acquiert au tarif de 0.30€/m² les parcelles I 556 et 1267 appartenant à Monsieur BROT Philippe, d'une superficie de 316 m².

Vote pour : 14 + 1
Délibération 84-2020

3. ACQUISITION FONCIERE – POINTS DE SITUATIONS :

- Vente M. Vigneri / Commune : acte signé le 1^{er} octobre 2020
- Vente M. Plancher Martin / Commune : signature de l'acte le 27 octobre 2020
- Vente Mme Jonc / Commune : signature de l'acte le samedi 31 octobre 2020
- Bornage M.Brot / commune aux Curés : prochainement.
- Succession M. Jocques : division parcellaire à faire

4. ZONE HUMIDE LA PLAGNE :

Réunion le 9 octobre avec les habitants pour présentation du projet de réhabilitation de la zone humide de l'Enclose à La Plagne en présence de Mme Michon du SIAGA. Coût estimé à 19 000€. Travaux réalisés par Guintoli.

5. COMPTE RENDU SAISON ESTIVALE RESERVE NATIONALE DES HAUTES DE CHARTREUSE (RNNHC) :

Présentation générale de la réserve : créée en 1977 comprenant 5 communes de l'Isère et 4 communes de la Savoie. Le PNRC en est gestionnaire depuis 2001. Le week-end du 18/05 a enregistré une fréquentation de 3300 personnes contre 2000 habituellement. 600 0000 randonneurs enregistrés cette été. Le bilan fait ressortir une augmentation conséquente des bivouacs et des incivilités dont des feux de camp (2 feux ont nécessité l'intervention des pompiers), dégradation cabane Alpette. Le loup a attaqué sur l'Alpe (60 à 70 bêtes concernées). Solutions proposées : place à feu, reculer les points d'accès, barrière sur route forestière etc....

6. COMMISSION ENVIRONNEMENT : MISE EN PLACE :

La commission souhaite s'intéresser aux dépôts illégaux de déchets, aux terrains en friche, aux épaves, à l'éclairage public, à la mobilité, au bruit.... Prochaine réunion le 27 octobre.

V. TOURISME, AGRICULTURE, FORET :

1. FORMATION FORET BOIS :

Le 16 octobre les communes forestières et le PNRC organisent une formation sur la filière forêt bois ; Participation des élus de la commission.

2. MARTELAGE

La parcelle B au Gleisin a été martelée par les agents de l'ONF en présence de 5 élus. Le volume total s'élève à 404 m³ sur écorce dont 15 m³ en feuillus, le reste en résineux.

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

MAIRIE

73670 ENTREMONT-LE-VIEUX

mairie@entremont-le-vieux.com

3. OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'Oti. Présentation : 4 « agences » de l'office du tourisme (St Pierre d'Entremont, Saint Pierre de Chartreuse, Saint Laurent du Pont, Les Echelles), 8 salariés. Budget 2019 : 414000€ dont 320000€ provenant de la communauté de commune Cœur de Chartreuse.

4. ADHESION 2020 ; CIBC BOIS DE CHARTREUSE :

Adhésion au Comité Interprofessionnel des Bois de Chartreuse pour une cotisation annuelle de 103.00€

Vote pour : 14 + 1
Délibération 80-2020

VI. QUESTIONS DIVERSES :

➤ Cérémonie du 11 novembre :

11h hommage à Simon Cartannaz. Plaque dévoilée.
11h30 : cérémonie de commémoration

➤ Logo :

Organiser un concours auquel pourraient participer les habitants.

➤ Entremont environnement :

L'association prévoit d'organiser une animation café au Col du Granier au printemps pour sensibiliser les motards.

Sujets traités : 5G, sécurité, coopérative...

➤ EPIC :

Saint Pierre de Chartreuse : télécabine ouverte pendant les vacances et les week-ends. Sinon départ du Planolet.

Le Désert : ouvert vacances et week-end

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LE LUNDI 9 NOVEMBRE 2020 A 19H30

Levée de la séance à 23h55

Fait à Entremont le Vieux,
Le 06 novembre 2020

Le Maire,
Anne LENFANT



